

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
CANTON LA FERTE-SOUS-JOUARRE

**Extrait de délibération du Conseil Municipal
en date du 18 février 2026**

Tél : 01.64.33.01.89
mairie@germignyleveque.fr

Nombre de conseillers
en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 14

L'an deux mille vingt-six le dix-huit février
le Conseil Municipal de la commune de Germigny l'Évêque,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie
sous la présidence de Madame Aline MARIE-MELLARE, Maire.

Date de convocation et d'affichage du Conseil Municipal :
11 février 2026

Etaient Présents :

Mmes Mrs : MARIE-MELLARE Aline - BRIAND Alain - DUBREUIL Joëlle - BARRANGER Carole - MORLET Jean-Marie - RISPINCELLE Josiane - MERLIN Bruno - ZOETEMELK Danièle - SALAMONE Célestin - LEFRANÇOIS Philippe, ZITOUNI Lydie, CASCALES Rodolphe, DANET Celine

Absent représenté : LONGUET Bérangère par DUBREUIL Joëlle

Absent excusé : KACZOROWSKI Richard

Secrétaire de séance : DUBREUIL Joëlle

2026-02 – Accueil d'un foodtruck

Madame le Maire fait part au conseil municipal d'une demande d'installation en toute autonomie d'un foodtruck sur la commune.

Le concept vise à proposer de la restauration rapide (burgers artisanaux) et sera présent chaque jeudi de 17h30 à 21h30 à compter du 12 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE à titre gratuit, l'installation d'un foodtruck place de l'église en toute autonomie.

VOTE : Contre (0), Abstention (0), Pour (14)

Fait à Germigny l'Évêque, le 19/02/2026

Le Maire,
Aline MARIE MELLARE

